



Association canadienne de planification et de recherche institutionnelles (ACPRI)

Congrès annuel, du 26 au 28 octobre 2020

Événement virtuel

Appel de propositions

MARCHE À SUIVRE ET PROCESSUS D'ÉVALUATION

Aperçu

L'ACPRI-CIRPA vous invite à soumettre vos propositions concernant les ateliers ou les exposés que vous aimeriez présenter dans le cadre de son congrès virtuel qui aura lieu du 26 au 28 octobre 2020. Vous n'avez pas à être membre de l'ACPRI-CIRPA pour soumettre une proposition. Cependant, si votre proposition est retenue et vous donnez une présentation, vous devrez vous inscrire à l'événement et devenir membre ordinaire¹ de l'association pour l'année 2020.

Au moins deux membres du comité de la programmation de l'ACPRI-CIRPA étudieront chaque proposition et la soumettront à un ensemble de critères servant notamment à établir un pointage concernant la qualité (clarté des objectifs, interprétation des résultats de recherche, résultats attendus, etc.) ainsi que l'importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles et au thème et aux sous-thèmes du congrès. Enfin, la pertinence des exposés par rapport au programme et aux autres activités pourrait être prise en compte dans le processus de sélection.

Dates importantes

- **Date limite pour soumettre une proposition : 1^{er} juin 2020** (*Veillez soumettre vos propositions au comité de la programmation du congrès 2020 de l'ACPRI au conference@cirpa-acpri.ca.*)
- Examen des propositions : juin 2020
- Derniers avis de décision : juillet 2020
- Congrès 2020 de l'ACPRI-CIRPA : 26 au 28 octobre 2020

Processus d'évaluation

Le nom des auteurs sera retiré des propositions avant qu'elles ne soient envoyées au comité d'examen.

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

1. La clarté de la proposition;
2. L'importance et la pertinence de la proposition en ce qui a trait à la planification et à la recherche institutionnelles;

¹ L'adhésion à titre de membre ordinaire de l'ACPRI comprend le droit de vote, l'accès aux affichages de postes en ligne et l'accès aux exposés des congrès précédents archivés sur le site web de l'association. L'adhésion à titre de membre ordinaire, dont le coût est de 100 \$, est obligatoire pour participer au congrès.

3. La qualité de la proposition (p. ex. la solidité de ses arguments, sa conception, son analyse, la clarté de ses objectifs, l'interprétation de la recherche ou des rapports de recherche ou professionnels, les résultats attendus);

4. La pertinence de la proposition quant au thème ou aux sous-thèmes du congrès.

Le comité d'examen fera part de ses commentaires aux auteurs des propositions comprenant suffisamment d'informations pour faire l'objet d'un retour.

Format et contenu des propositions

1. Toutes les propositions doivent être présentées au moyen de la FICHE DE SOUMISSION ci-jointe (ACPRI2020_fiche_de_soumission.doc).

2. La fiche de soumission doit être enregistrée comme suit : NOMDEFAMILLE_PRÉNOM_ACPRI2020.doc.

3. Les propositions doivent être envoyées au **conference@cirpa-acpri.ca** au plus tard le **1^{er} juin 2020**.

4. Le thème du congrès 2020 de l'ACPRI-CIRPA est « Entre ciel et mer : la riche nature de la planification et de la recherche institutionnelles ».

Les propositions porteront idéalement sur le thème du congrès et au moins l'un des sujets suivants :

- Les activités de RI
- Les méthodes de recherche
- Les outils et les technologies
- Le leadership, les partenariats et la planification

Activités de RI. Les présentations regroupées sous ce thème portent sur les tâches quotidiennes et la gestion des opérations de planification et de recherche institutionnelles. Cela comprend les différents rôles que nous jouons et les activités auxquelles nous prenons part ainsi que l'évolution de ces rôles. La présentation de travaux de PRI réalisés pour soutenir la prise de décisions dans les établissements touche également ce sujet. Les propositions peuvent porter sur la méthodologie, les sources de données, les analyses ou les résultats ayant servi à orienter la prise de décisions.

- Quelles sont vos activités quotidiennes?
- Comment votre bureau s'adapte-t-il aux changements extérieurs comme les nouvelles exigences en matière de communication et de conformité (p. ex. les EMS3 en Ontario)?
- Quelles nouvelles tendances avez-vous observées dans les demandes internes?

Méthodes de recherche. Ce sujet rassemble les présentations de nature universitaire, théorique ou visant la compréhension générale de questions associées à l'enseignement supérieur ou aux méthodes de recherche et d'analyse. Les propositions doivent porter davantage sur les outils, les méthodes et les sources de données que sur les décisions prises par les établissements.

- Sur quelles approches méthodologiques appuyez-vous vos activités quotidiennes?
- Qu'est-ce qui fonctionne? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas?
- Quelles méthodes avez-vous adoptées pour actualiser la conduite de vos projets?

Outils et technologies. Ce thème regroupe les présentations concernant les outils et les technologies utilisés pour réaliser les travaux de planification et de recherche institutionnelles et en communiquer les résultats.

- Parlez des façons innovantes dont vous utilisez des outils et des technologies tels que Power BI et Tableau.
- Comment faites-vous pour intégrer des données de sources différentes afin de broser plusieurs tableaux (applications de données, données de SIG, données économiques, etc.)?
- Quelles solutions technologiques avez-vous créées à l'interne pour répondre aux besoins particuliers de votre établissement?
- Comment procédez-vous pour rédiger des instructions et des processus servant à guider l'emploi de ces outils, la façon de les utiliser à des fins de développement et pour garantir la fiabilité et la validité des données?

Leadership, partenariats et planification. Les présentations rassemblées sous ce thème portent sur les opérations de PRI servant à diriger, à appuyer ou à guider les efforts de planification institutionnelle et sur les partenariats créés au sein des établissements pour appuyer et guider la prise de décisions. Les présentations traitant du développement du leadership à l'intérieur des bureaux de planification et de recherche institutionnelles appartiennent également à ce thème.

- Comment vous y prenez-vous pour établir des partenariats de recherche? Dans quels domaines?
- Parlez-nous de vos initiatives interétablissements. Qui sont vos partenaires?
- Que faites-vous pour essayer de lancer et diriger des projets au sein de votre établissement?
- Quelles aptitudes recherchez-vous lorsque vous embauchez? Dans quel domaine devriez-vous vous perfectionner pour perfectionner l'exercice de votre métier?
- Comment vous préparez-vous aux conséquences de la pandémie de COVID-19?

5. Les propositions doivent correspondre à l'un des formats d'activités suivants :

I. Séances simultanées – Rapport de recherche universitaire (30 minutes : 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)

Ces exposés servent à présenter des travaux de recherche ou des idées utiles au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles et à la prise de décisions fondées sur des données. Les séances simultanées ne doivent porter que sur un seul sujet et être accompagnées d'un document écrit présentant les considérations, la méthodologie et les résultats. Les rapports de recherche et les exposés

méthodologiques ou théoriques sont considérés comme des rapports de recherche universitaire. Notez bien que si les résultats et les conclusions sont encore inconnus au moment de soumettre votre proposition, la recherche ou le projet doit toutefois être suffisamment avancé et se terminer avant le début du congrès.

II. **Séances simultanées – Rapport professionnel/étude de cas (30 minutes : 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés servent à présenter un projet, une étude de cas, des pratiques nouvelles ou améliorées ou des idées qui contribueront au domaine de la planification et de la recherche institutionnelles ou à la prise de décisions fondées sur des données. Il n'est pas nécessaire de préparer un document élaboré, mais une version imprimée de la présentation et de la documentation pertinente devra être fournie lors de l'exposé. Votre exposé doit porter sur une recherche approfondie, mais vous n'avez pas à traiter de la revue de la littérature effectuée ou à fournir les mêmes éléments que s'il s'agissait d'un rapport de recherche universitaire. La publication finale doit être suffisamment étoffée pour que vos collègues aient amplement d'informations sur le contenu de votre exposé.

III. **Démonstration (30 minutes : 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions et réponses)**

Ces exposés servent à présenter une application, un outil ou une ressource susceptibles de faciliter ou d'améliorer la pratique des activités de planification et de recherche institutionnelles ou la prise de décisions fondées sur des données. Ils doivent davantage porter sur le fonctionnement de l'application ou de l'outil que sur les considérations, la littérature ou la méthodologie liés à sa conception. La proposition doit comprendre une description de l'application ou de l'outil, une explication de son fonctionnement et des avantages qu'il offre et des précisions quant à l'équipement nécessaire pour procéder à la démonstration. L'application ou l'outil doit être pleinement fonctionnel ou à la phase finale de sa mise en œuvre au moment où vous soumettrez votre proposition.

IV. **Activité À vous de jouer!**

Tout problème peut être abordé de plusieurs façons. L'activité *À vous de jouer!* sera une occasion pour les conférenciers de montrer à quel point ils maîtrisent leur outil de prédilection. Avant le début du congrès, les participants prendront part à une vidéoconférence pendant laquelle nous leur présenterons le problème et répondrons à leurs questions. Le sujet de cette année sera **la mesure et la représentation de la progression des étudiants**. Un ensemble de données sera fourni aux équipes participantes, mais celles-ci devront utiliser leur propre ordinateur portable et leurs propres outils

informatiques pour les traiter. Les équipes auront la durée de la réunion pour élaborer une solution et disposeront par la suite d'une période de 10 minutes, lors d'une activité qui aura lieu pendant le congrès, pour présenter leur solution. Cinq minutes sont aussi prévues pour répondre aux questions du public.

NOTE : Si vous souhaitez participer à l'activité *À vous de jouer!*, cliquez sur le lien ci-dessous afin de répondre à un court sondage sur vos préférences et votre expérience. Nous utiliserons les résultats pour former les équipes. **Vous n'avez pas à soumettre de proposition additionnelle pour participer à cette activité.** https://rrcir.ca1.qualtrics.com/jfe/form/SV_ahQ7zRPYekbpK17

Note : Les tables rondes et les ateliers précongrès ont été retirés des formats d'activités possibles pour le premier congrès virtuel de l'ACPRI.

6. Les participants auront l'occasion d'évaluer les activités auxquelles ils auront participé. On leur demandera leur avis sur un ensemble de critères dont le temps alloué, la pertinence du contenu par rapport à la description de l'activité, l'organisation, le contenu général et la présentation. Ayez donc ces aspects en tête lorsque vous préparerez le matériel de votre exposé puisque les évaluations des participants pourraient être prises en compte dans l'élaboration du programme des prochains congrès.

Conditions générales

Les auteurs, les conférenciers et les participants à des tables rondes qui soumettent une proposition pour le congrès 2020 de l'ACPRI-CIRPA acceptent ce qui suit :

1. Tous les auteurs autorisent la publication de leur résumé dans le programme du congrès et la publication de leur présentation finale et de la documentation qui l'accompagne dans le compte-rendu du congrès qui figurera sur le site web de l'ACPRI. Les rapports publiés et la documentation qui les accompagne doivent être suffisamment approfondis pour donner aux participants du congrès et aux membres des outils et informations utiles et complètes auxquels ils pourront se reporter et qu'ils pourront utiliser à des fins de perfectionnement professionnel dans le but de contribuer à la profession.
2. Les auteurs dont la proposition aura été retenue pour le congrès doivent faire parvenir une version finale et complète de leur exposé en format PDF au président du comité de la programmation (*conference@cirpa-acpri.ca*) avant le **lundi 2 novembre 2020** pour publication sur le site web de l'ACPRI.
3. Les personnes qui animeront une activité au congrès de 2020 de l'ACPRI-CIRPA **doivent payer leur adhésion à titre de membre ordinaire de l'association, s'inscrire au congrès et payer les frais associés**. L'ACPRI ne rembourse aucune dépense effectuée par les conférenciers.

** L'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.*